Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 134 (1989)

Heft: 3

Artikel: L'air de Civitavecchia (5)

Autor: Champendal, P.-A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344909

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'air de Civitavecchia (5)

(traduction libre par le major EMG P.-A. Champendal)

La rédaction du texte qui suit a été confiée à un officier de carrière de l'armée libanaise qui suit, en compagnie du susnommé, le cours supérieur d'état-major de l'armée de terre italienne à l'Ecole de guerre de Civitavecchia. Il a spontanément accepté de faire part aux lecteurs de la RMS de ses impressions et de la situation actuelle de l'armée dans son pays déchiré par la guerre.

1. Introduction

En ce début d'année, le sort du Liban est toujours incertain. Aucun autre pays au monde n'aurait pu résister de la sorte à quatorze années de guerre. Aucun autre peuple n'aurait pu trouver en soi, d'année en année, de nouvelles espérances de vie. Mais faut-il pour autant l'épuiser jusqu'à la dernière limite et le priver définitivement d'une vie normale à l'exemple des autres Etats du monde?

Chaque nouvelle année apporte malgré tout une lueur d'espoir. Le Liban, véritable mosaïque communautaire, espère bien un jour pouvoir s'affirmer et vivre dans l'harmonie en ayant une armée forte.

2. Aspects géopolitiques

Le Liban est un carrefour géographique, historique et politique. Sa position géostratégique fait de ce beau pays un pont entre l'Orient et l'Occident, passage de tous les conflits de la région du Moyen-Orient.

Le Liban est un lieu de rencontre de toutes les civilisations du monde, anciennes et modernes. Son rôle a été d'accueillir les divers courants culturels et politiques du monde arabe. Ceux-ci trouvaient au Liban suffisamment de liberté pour s'exprimer, et de pluralisme pour se développer. Mais ce n'est pas avec un cosmopolitisme de souche coloniale qu'on forge l'image d'un Liban ouvert et démocratique.

3. L'armée

3.1. Aperçu historique

L'armée libanaise est jeune comme l'Etat. Jusqu'en 1943, elle faisait partie d'une division des forces armées francaises, la «division de Machreck». Elle est donc née lorsque les troupes francaises ont quitté le territoire. Cette nouvelle armée était de dimension réduite avec une doctrine et des règlements français. Jusqu'aux événements de 1958, l'armée est demeurée extérieure à la politique. Le fait de ne pas être intervenue dans les crises internes a favorisé l'accès à la présidence de la République du commandant en chef de l'armée, le général Chihab.

Durant les années 1960, le développement de l'armée a été relativement croissant grâce à la situation économique du pays, à l'aide des Etats occidentaux et de quelques Etats arabes et à l'absence de menaces internes et externes.

Les combats entre l'armée et l'OLP dans les années 1970, l'instabilité politique interne, le désaccord entre les pays arabes, l'intervention de forces armées extérieures et les conflits internes ont provoqué la «neutralisation» de l'armée.

3.2. Généralités

Les forces armées libanaises représentent 1% de la population, qui s'élève à 3 millions d'habitants. Toutes les communautés ethniques et religieuses sont représentées au sein de l'armée. Elle est dotée d'armes et de moyens qui ne sont pas à l'avant-garde de la technologie. La médiocrité des ressources économiques est imputable à un bilan de la défense qui n'a pas permis une modernisation de l'instrument belliqueux du pays.

Les facteurs permanents qui caractérisent l'organisation de l'armée sont les suivants:

- à la tête de l'armée se trouve un commandant, le «général commandant en chef», qui dispose de l'Etat-major et des forces armées;
- la Constitution prévoit les rôles et responsabilités du Président de la République, du Gouvernement et du Conseil suprême de la défense. Il arrive cependant que la Constitu-

- tion change pour des motifs politiques;
- l'armée est du type professionnel.
 Tout le personnel (cadres et troupe) est de carrière. Pourtant, une loi prévoyant le service militaire obligatoire durant 18 mois pour tous les citoyens existe, mais n'est pas appliquée.

3.3 Aspects doctrinaux et conception politico-stratégique

L'absence d'une conception stratégique, d'une politique militaire et d'une doctrine bien définie pour la défense nationale est la cause de l'actuelle faiblesse de l'armée, qui n'a pas réussi à s'opposer aux menaces internes et externes. Dans la stratégie libanaise, la diplomatie devait permettre la sauvegarde de l'intégrité du territoire national. Ce choix a dicté le maintien d'un appareil militaire limité qui n'a pas été en mesure d'affronter la guerre durant les 40 années du conflit israélo-arabe.

La doctrine jusqu'à aujourd'hui a été celle de la défense jusqu'aux frontières du territoire. Tous les armements sont destinés au combat défensif et correspondent à l'actuelle doctrine. L'instrument militaire libanais est destiné à un usage terrestre; l'aviation et la marine ne représentent pas une force de premier intérêt.

La prospérité du pays a été le fruit de la paix qui existait dans la région du Moyen-Orient et le bassin méditerranéen et qui se fondait sur le secteur tertiaire, celui du tourisme et des services.

4. Conclusion

Aujourd'hui, après 14 ans de lutte armée, les partis politiques nationaux, les pays du Moyen-Orient et tous ceux intéressés par le conflit sont las de cette guerre qui a tout détruit. Aujourd'hui, tous cherchent une solution pour ce beau pays (le «pays des cèdres»). Tous disent «non» à la faiblesse du Liban et «oui» à une armée forte, crédible et capable de sauvegarder l'intégrité du territoire national.



Gay frères

Manufacture de bracelets et chaînes pour montres à Genève depuis 1835

Droit au stock

Partenaire N°1 pour l'emballage et l'hygiène d'entreprise

